



Ce document a été conçu afin de vous aider à bien remplir le questionnaire ainsi qu'à faire une lecture appropriée de votre rendement relativement à l'enjeu de **l'engagement auprès de sa communauté**.

Dans la première partie, vous trouverez les définitions nécessaires pour bien comprendre les questions et vous assurer de l'exactitude de vos réponses. Dans la seconde partie, vous trouverez l'information requise pour mieux comprendre l'enjeu.



Nous vous invitons également à visionner la [capsule vidéo](#) présentant cet enjeu ainsi que celle qui explique comment [lire vos résultats](#).

Remplissez les questionnaires pour l'ensemble des 12 enjeux sociaux et obtenez :



- Votre indice de performance globale
- L'analyse du rayonnement de vos pratiques sociales selon les différentes parties prenantes
- L'analyse de vos résultats selon les principes de développement durable
- Un indice de la diversité et de l'inclusion sociale au sein de votre organisation
- Un indice de votre performance socioéconomique
- La possibilité d'obtenir un rapport d'appréciation des résultats du MEPS (\$)



Consignes

- Répondez à **toutes** les questions de l'onglet « PRÉSENTATION », car le calcul des indices de performance dépend de ces réponses.



Vous constaterez que les indices de performance se calculent automatiquement et sont disponibles dès que vous remplissez votre questionnaire lié à l'enjeu.

- Pour vous faciliter la tâche, plusieurs questions proposent un choix de réponses.
- Si vous omettez une question, un **résultat de zéro** est automatiquement attribué à l'indicateur qui lui est associé. Il est donc important de répondre à toutes les questions. Si un indicateur découle des réponses à plus d'une question, seule la question où la réponse est manquante obtient un résultat de zéro, et non l'ensemble de l'indicateur.
- Rappelez-vous que la qualité de vos résultats dépend de l'exactitude de vos réponses. N'hésitez pas à consulter vos collègues ou administrateurs, le cas échéant, pour remplir le questionnaire.

Sauvegarde de vos réponses

- Sauvegardez votre MEPS pour y avoir accès de nouveau. Un courriel vous sera envoyé avec l'hyperlien menant vers votre document. Il est **IMPORTANT** de conserver cet hyperlien.
- N'hésitez pas à transmettre cet hyperlien à vos collègues, car le MEPS est un tableau de bord pour l'ensemble de votre organisation. (Un seul MEPS est accepté par organisation.)
- N'oubliez pas de sauvegarder votre MEPS lorsque vous voulez quitter l'outil et que vous avez apporté au moins un changement, sinon ce changement s'effacera.
- Si vous perdez votre hyperlien, communiquez avec le Service de recherche d'Événements Attractions Québec à meps@eaq.quebec.
- N'appuyez sur le bouton « SOUMETTRE » **que lorsque vous avez achevé l'ensemble** des enjeux que vous souhaitiez évaluer.



Définitions

- ✦ **Nombre d'employés provenant de la communauté ou du milieu local** (question conditionnelle au fait que votre organisation a des employés)

Indiquez le **nombre total** de vos employés, sans égard à leur statut d'emploi, qui étaient issus de la communauté ou du milieu local lors de la tenue de votre plus récent événement.

- ✦ **Employés faisant partie d'un programme d'employabilité** (question conditionnelle au fait que votre organisation a des employés)

Indiquez par **oui ou non** si votre organisation participe à un programme pour l'embauche de personnes ayant des difficultés d'employabilité.

SONT EXCLUS: les stagiaires ou les étudiants embauchés à l'aide de programmes de subvention consacrés aux étudiants.

- ✦ **Étudiants faisant partie d'un programme d'emploi étudiant ou de stage rémunéré** (question conditionnelle au fait que votre organisation a des employés)

Indiquez par **oui ou non** si votre organisation participe à un programme pour l'embauche d'étudiants (p. ex. : Emplois d'été Canada).

- ✦ **Inclusion et diversité chez les employés (excluant les postes de direction ou de gestion)** (question conditionnelle au fait que votre organisation a des employés)

Cochez, parmi les groupes énumérés, ceux qui comptent un ou des représentants parmi vos employés (excluant les cadres supérieurs ou les dirigeants).

Personnes autochtones : Au Québec, le terme « autochtone » désigne les membres inscrits – avec statut – de la nation inuite et des Premières Nations. Il y a 11 nations autochtones distinctes au Québec, réparties dans 55 communautés. Les Autochtones peuvent vivre à l'intérieur ou à l'extérieur de leur communauté d'appartenance. (Définition fournie par Tourisme Autochtone Québec)

Minorités visibles ou ethniques : Selon la définition de minorité ethnique que l'on trouve dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi, il s'agit de personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit de Chinois, de Sud-Asiatiques, de Noirs, de Philippins, de Latino-Américains, d'Asiatiques du Sud-Est, d'Arabes, d'Asiatiques occidentaux, de Japonais, de Coréens et d'autres minorités visibles. Par ailleurs, sur le portail « Carrière Québec », une minorité ethnique est définie comme un groupe de personnes, autres que les

Communauté

Fait référence aux communautés [autochtones](#) et sous-entend une connivence ou un lien ethnoculturel entre les membres.

Milieu local

Signifie la municipalité et la municipalité régionale de comté (MRC). Si vous êtes situé à la frontière d'une MRC, ce qui se trouve dans un rayon de 40 km est considéré comme local.

Un **programme d'employabilité** est une aide financière gouvernementale à une organisation ou à une entreprise pour l'embauche de personnes sans emploi et sous-employées, y compris celles qui se heurtent à des obstacles à l'emploi.

Un **programme d'emploi étudiant*** est une aide financière gouvernementale pour l'embauche d'étudiants afin d'offrir une expérience de travail estival. Est considérée comme étudiant une personne âgée de 15 à 30 ans qui, au moment de l'embauche, était aux études à temps plein et envisage d'y retourner l'année suivante.

*Source : [Gouvernement du Canada](#)



Autochtones et les membres d'une minorité visible, dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, c'est-à-dire la langue apprise en premier lors de l'enfance.

Personnes handicapées : L'Office des personnes handicapées du Québec définit une personne handicapée ainsi : « Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante, et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement des activités courantes. [...] En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives, épisodiques ou cycliques. »

Membres de la communauté LGBTQ+ : Le sigle LGBTQ+ est généralement utilisé pour englober un grand nombre de sexualités, de sexes et de genres, dont les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et *queer*. Le signe + suppose différentes identités non comprises dans le sigle.

⊕ **Implication des administrateurs ou de la direction dans des instances de concertation régionale ou les organismes de développement au cours des 12 derniers mois**

Sélectionnez le choix de réponse qui correspond au **nombre d'administrateurs ou de représentants, parmi vos dirigeants**, qui sont impliqués dans des instances de concertation locale ou régionale, ou dans des organismes de développement local ou régional.

Ces organismes agissent dans le développement économique, social, culturel ou communautaire. Par exemple : implication au sein de comités du Centre local de développement ou de la Société d'aide au développement des collectivités, table de concertation sur l'emploi, comité de développement de la culture, etc. Il est obligatoire que ces organismes soient situés dans la **même région administrative** que le site où se déroule votre événement.

NE PAS CONSIDÉRER :

- L'implication des administrateurs (ou de votre direction) dans des **associations sectorielles** nationales ou internationales, comme Événements Attractions Québec ou une fédération sportive.
- La participation de vos administrateurs (ou de votre direction) à d'**autres conseils d'administration** à titre d'administrateur, car dans ce cas, ils n'y sont pas pour représenter votre événement, mais bien pour défendre les intérêts de cette organisation.



⊕ **Partenariats commerciaux**

Cochez, parmi les types de **partenariats commerciaux** énumérés, ceux que votre organisation a développés ou auxquels elle a participé au cours des 12 derniers mois avec des entreprises ou des organismes de votre **milieu local ou régional, ou de votre communauté** d'appartenance.

Forfaits avec des festivals : prestation de service qui résulte de la combinaison préalable de votre événement avec au moins un autre festival ou événement.

Forfaits avec des attractions touristiques : prestation de service qui résulte de la combinaison préalable de votre événement avec au moins une attraction touristique.

Forfaits avec des hôtels ou des restaurants : prestation de service qui résulte de la combinaison préalable de votre événement avec au moins un service hôtelier ou un restaurant.

Échange de biens ou de services avec d'autres organisations : échange gagnant-gagnant de biens ou de services (autre que de la visibilité), sans échange d'argent entre votre événement et une autre organisation.

Adhésion à un circuit ou à une route touristique : trajet à suivre, axé sur une thématique et qui relie un certain nombre de sites ou d'activités touristiques ouverts aux visiteurs, dont votre événement.

La définition du forfait touristique est inspirée du [Code du tourisme](#) et celle du circuit ou de la route touristique, du [ministère du Tourisme du Québec](#).

Le **partenariat** fait référence à un groupement de deux ou de plusieurs entreprises représentant des intérêts différents, mais engagées dans la réalisation d'un projet d'affaires commun, c'est-à-dire un projet financier ou commercial, sans que l'une n'exerce un contrôle direct ou indirect sur l'autre. Il suppose une relation gagnant-gagnant fondée sur un partage réel des responsabilités, des risques et des bénéfices, de manière à procurer des avantages aux deux partenaires. Ce partenariat est donc plus qu'un contrat de service ponctuel avec un soumissionnaire. C'est une association de moyenne ou de longue durée. Il peut inclure les commanditaires, les entreprises d'économie sociale, les médias, etc.



✦ **Implication dans des programmes ou des projets visant à améliorer la qualité de vie**

Indiquez par **oui** ou **non** si votre événement s'est impliqué au cours des 12 derniers mois dans des programmes ou des projets de type communautaire visant à améliorer la qualité de vie **dans votre milieu local ou régional, ou dans votre communauté** d'appartenance.

Si vous avez répondu oui, vous devez maintenant répondre à la question suivante.

Cochez, parmi les **types d'appuis énumérés**, ceux fournis dans des projets ou des programmes communautaires :

- Soutien financier
- Soutien technique ou expertise
- Prêt de lieux ou de locaux (gratuitement ou à faible coût)
- Prêt d'équipements (gratuitement ou à faible coût)

L'**implication dans un projet ou un programme communautaire** représente ici une aventure temporaire qui vise à répondre à un besoin ou à une problématique touchant la qualité de vie dans le milieu ou la communauté. Par exemple, un don pour l'achat d'équipement informatique dans une école ou un soutien technique significatif pour l'organisation d'une marche pour le cancer. **L'appui se fait sur une base volontaire, sans que votre organisation en tire un profit ou un bénéfice** quelconque, sauf la satisfaction et la fierté d'avoir contribué de manière positive au bien-être collectif.

✦ **Legs à la communauté (création ou maintien des infrastructures publiques ou communautaires)**

Indiquez **par oui** ou **par non** si votre organisation a contribué, au cours des 12 derniers mois, à la création de nouveaux aménagements ou d'infrastructures publics, culturels ou communautaires (pouvant être utilisés par tous), ou au maintien en bon état d'aménagements et infrastructures publics, culturels et communautaires existants (p. ex., par la rénovation). Cela suppose que l'aménagement continue d'exister en dehors de votre événement (investissement dans une œuvre d'art publique, construction d'un pavillon dans un parc, restauration ou rénovation d'un édifice existant destiné à la communauté, etc.). La contribution peut être en argent ou en services.

NOTE : Sont également considérées, toutes les dépenses liées à un investissement passé dans les infrastructures, amorties sur plusieurs années, qui apparaissent encore dans vos états financiers.

ATTENTION : Sont exclus la remise en état et le nettoyage du site de l'événement à la suite de vos activités.

✦ **Médias ayant généré des retombées médiatiques**

Sélectionnez la réponse qui correspond au **nombre de médias** ayant généré des retombées médiatiques au Québec ou à l'extérieur du Québec après avoir visité votre événement ou assisté à l'une de vos activités médiatiques. La notion de « **retombées médiatiques** » fait référence à la couverture que votre événement a obtenue dans les médias à la suite d'une action de relations publiques que vous avez réalisée.



Lire vos résultats

L'engagement auprès de la communauté est un gage d'ancrage territorial de votre organisation dans son milieu. Cet ancrage est fondamental pour assurer l'acceptabilité de vos activités, la reconnaissance de votre organisation, ainsi que sa pérennité. Dans un contexte de développement durable et de responsabilité sociale, votre organisation est aussi appelée à participer au développement économique, touristique, socioculturel et communautaire de son milieu.

Cet enjeu concerne l'ensemble des acteurs qui composent votre milieu ou votre communauté, comme les citoyens, les commerçants et les autres gens d'affaires, les institutions politiques, de la santé et de l'éducation, ainsi que les organismes communautaires.

Notion d'ancrage territorial

La [norme ISO 26000](#) sur la responsabilité sociétale des organisations définit l'ancrage territorial comme « *le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté. Il vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales, et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté* ».

L'expression « proximité proactive » est importante. Il s'agit pour votre organisation d'être proche de son milieu local, d'anticiper ses besoins et ses problèmes, et de contribuer à leur solution, avec ou sans les autres acteurs. Autrement dit, le seul fait d'être présent depuis longtemps sur votre territoire ne suffit pas à constituer un ancrage s'il n'y a pas cette proximité active ainsi que des collaborations locales. Et, dans la mesure du possible, il faut intégrer ces pratiques à votre modèle d'affaires.

Dans sa fiche repère de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), le [Comité 21](#) énonce quatre grandes sphères de l'ancrage territorial où il est possible d'agir, et où les besoins des différents acteurs du milieu convergent :

- Développer la concertation sur des projets
- Soutenir le développement économique
- Soutenir les infrastructures sociales et les services de base
- Favoriser l'attractivité du territoire

Les indicateurs du MEPS s'inscrivent parfaitement dans ces quatre sphères, car ils évaluent :

- Votre participation active à des tables de concertation
- Votre contribution à l'emploi local et au développement de partenariats
- Vos legs à la communauté, ainsi que votre participation à des projets communautaires, à l'insertion et à l'inclusion sociale
- Votre contribution à la notoriété de votre municipalité

Concluons sur l'enjeu de l'engagement auprès de votre communauté en mentionnant qu'il est conditionnel à votre ancrage territorial. Les attentes des parties prenantes à l'égard des organisations et



des entreprises de leur territoire sont de plus en plus importantes. « Elles [les parties prenantes] sont de plus en plus attentives à la façon dont l'entreprise assume ses responsabilités économiques, sociales et sociétales dans le territoire. »¹ Votre organisation ne pourra grandir dans un milieu qui pourrait lui être hostile. Elle fera face à des enjeux de ressources humaines, de réputation, de « droit d'opérer » et de financement. Inversement, votre territoire a besoin de ses entreprises et organisations pour se développer.

Indicateurs et pondération

Enjeux de l'Engagement de votre organisation auprès de sa communauté

- Compte pour **13 % du rendement global**.
- Est évalué à partir de **sept indicateurs**.

	Indicateurs	Pondération
1	Contribution à l'emploi local	20 %
2	Contribution à l'insertion en emploi et à l'inclusion sociale	10 %
3	Participation active des membres du conseil d'administration ou du comité de direction à la concertation locale, régionale ou sectorielle	5 %
4	Partenariats	15 %
5	Implication dans des programmes ou projets communautaires visant à améliorer la qualité de vie dans la communauté	20 %
6	Legs à la communauté	20 %
7	Contribution à la notoriété de la municipalité <i>Poids de l'achalandage sur la population</i> <i>Retombées médiatiques</i>	5 % 5 %
		100 %

Notez que chacun des indicateurs a été choisi sur la base de conclusions d'études démontrant un effet positif de la pratique sociale sur la personne ou la collectivité.

La mesure des indicateurs suivants repose sur plus d'une variable :

- Contribution à l'emploi local
- Contribution à l'insertion en emploi et à l'inclusion sociale
- Implication communautaire
- Contribution à la notoriété de la municipalité

¹ ORSE, *L'ancrage des entreprises dans les territoires : pilotage et reporting international*, <https://en.calameo.com/read/0011308377d67c74a5838> (page consultée en septembre 2021).



La « contribution à l'emploi local » repose sur deux variables :

- Le nombre total d'emplois
- La part des employés qui proviennent de la communauté

Dans le cas où votre événement ne compte aucun employé, un pointage total de 0 est obtenu pour cet indicateur. Sinon, le pointage équivaut à une moyenne des résultats de ces deux variables.

Le résultat de la « contribution à l'insertion en emploi et à l'inclusion sociale » repose aussi, préalablement, sur le nombre d'employés. En l'absence d'employés, un pointage total de 0 est obtenu pour cet indicateur. Sinon, il repose sur la moyenne des trois variables suivantes :

- Employé(s) inscrits dans un programme d'employabilité
- Étudiant(s) embauché(s) inscrits dans un programme d'emploi étudiant
- Présence d'un ou de plusieurs représentants des groupes suivants : Autochtones, minorités visibles ou ethniques, personnes handicapées ou membres de la communauté LGBTQ+; pour cette troisième catégorie, la présence d'un seul groupe suffit pour obtenir le pointage.

L'indicateur sur « l'implication communautaire » dépend de la réponse à une première variable. Il s'agit de savoir si oui ou non il y a eu implication de votre événement dans un projet communautaire. Dans le cas d'une réponse négative, un pointage de 0 est obtenu à cet indicateur. Si la réponse est positive, le pointage dépendra également du nombre de types d'appuis que vous aurez offerts à ces projets.

- Soutien financier
- Soutien technique/expertise
- Prêt de lieux ou de locaux (gratuitement ou à faible coût)
- Prêt d'équipements (gratuitement ou à faible coût)

Pour conclure sur cet enjeu, ajoutons que le « poids de l'achalandage sur la population », soit un sous-indicateur de la contribution à la notoriété de la municipalité, se distingue des autres indicateurs du modèle, car le résultat dépend de la région plutôt que du budget de fonctionnement. Cet indicateur est le fruit de la division de l'achalandage total par le nombre d'habitants de la municipalité. Les intervalles de classe pour chacun des groupes de régions ont été définis à partir d'un échantillon de 211 festivals et événements membres d'Événements Attractions Québec pour lesquels nous avons réalisé une étude de provenance ou de provenance et d'achalandage entre 2017 et 2019 dans le cadre de notre offre de service pour les membres.

$$\text{Poids de l'achalandage sur la population} = \frac{\text{Achalandage total}}{\text{Population de la municipalité}}$$



Remerciements

Le Modèle d'évaluation des pratiques sociales pour les festivals et les événements a été produit par le Service de recherche et d'analyse stratégique d'Événements Attractions Québec.

Sa réalisation a été rendue possible grâce à l'appui de Loto-Québec et du ministère du Tourisme.



La mise en ligne de l'outil a été réalisée par



© Événements Attractions Québec, édition révisée 2022

Avertissement

Ce document est une propriété d'Événements Attractions Québec. Toute reproduction, en totalité ou en partie, est interdite sans l'autorisation écrite d'Événements Attractions Québec.

Dans le présent document, l'emploi du genre masculin appliqué aux personnes a pour seul but d'alléger le texte et il désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Merci aux organisations qui ont utilisé le MEPS depuis ses débuts. L'intérêt que vous lui manifestez confirme la nécessité de mises à jour continues.